



COMITÉ DES ARBITRES ET ENTRAÎNEURS

MODÈLE DE CANDIDATURE

Les candidatures doivent être adressées par lettre recommandée avec demande d'Avis de Réception au siège de la Fédération : FFM - Élections 2024, 74 Avenue Parmentier 75011 PARIS, trente jours (30) avant la date fixée pour l'élection prévue du 4 au 6 septembre 2024 **soit au plus tard le 7 août 2024**, le cachet de la poste faisant foi.

S'ils ont reçu l'investiture de la Ligue Motocycliste Régionale dont ils relèvent, les candidats doivent joindre à leur candidature une attestation de celle-ci. A défaut, il ne pourra pas en être fait mention.

Je soussigné(e) :

Madame Monsieur

NOM : Prénom :

Demeurant :

Code postal : Ville :

Adresse mail :

Tél :

Licence n° :

Déclare être candidat(e) au Comité des Arbitres et Entraîneurs (6 postes dont un Président), en qualité de :

ARBITRE (3 postes) : Est considérée comme éligible en tant qu'Arbitre, toute personne titulaire d'une qualification de Directeur de Course 2ème degré et/ou arbitre de Motoball en cours de validité, licenciée pour l'année en cours.

ENTRAÎNEUR (3 postes) : Est considérée comme éligible en tant qu'Entraîneur, toute personne titulaire d'un diplôme d'Etat et/ou d'un brevet d'Etat spécifique aux activités motocyclistes reconnu par la Fédération (CQP, BEES, DEJEPS, DESJEPS), licenciée pour l'année en cours.

Fait à

Le 2024

Signature